



L'ÉCHO de Maillet



BULLETIN MUNICIPAL
2022-2023 N° 33

SAS SOUBISE JULIEN



MAÇONNERIE GÉNÉRALE

Maçonnerie
Taille de Pierre
Terrassement
Carrelage

www.sassoubisejulien.com
0247652746 - 0681130494
julien@soubise@gmail.com
ZA de Talvois - 37800 NOUATRE

SARL C. JUCQUOIS



5, Route des Terrages
37160 DESCARTES

06.32.32.21.82
02.47.59.82.63

ADES



Assistance Dépannage Électricité Service
Mr GRIVET Gaëtan 06.20.70.21.16
ades.contact37@gmail.com

Nos Joies et nos Peines

CARNET ROSE

HOCQ Mathilde 23 juin

CARNET BLEU

BONNEAU Thaïs 19 avril

DÉCÈS

NABINEAU Françoise 06 avril
PICART Edithe 13 mai
DUBOIS Christianne 15 juin
BOULOISEAU Pierre 04 juillet
CATHELIN Kléber 10 juillet
CHALONS Claude 03 août

SOMMAIRE



- NOS JOIES ET NOS PEINES 2
- LE MOT DU MAIRE 3

La vie associative

- LOISIRS ANIMATIONS DE MAILLÉ (LAM) 4
- BELLE TABLE 5
- ASSOCIATION FONCIÈRE DE MAILLÉ 5
- ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE DE MAILLÉ (ACCM) 5
- ASSOCIATION POUR LE SOUVENIR DE MAILLÉ 6
- MAILLÉ À LIVRE OUVERT 7
- ASSOCIATION PROMOTION FOOTBALL SAINTE-MAURIEN (APFSM) 8
- FOOTBALL CLUB SAINTE-MAURE-MAILLÉ (FCS2M) 8
- ANCIENS COMBATTANTS DE MAILLÉ ACPG - CATM 9
- L'AUTOMNE DE LA VIE 9

La vie communale

- MAILLÉ EN FÊTE 2022 10
- DES CHANTS ET DU THÉÂTRE A MAILLÉ 11
- PARRAINAGE DES ARBRES FRUITIERS 11
- OCTOBRE ROSE 12
- TRAVAUX & AMÉNAGEMENTS DANS LA COMMUNE . 12 & 13
- CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 25 AOÛT 1944 14
- TARIFS COMMUNAUX 2023 15
- EXTRAITS DES COMPTES RENDUS
DES CONSEILS MUNICIPAUX 16 à 18
- CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 19
- LA SAINTE-BARBE À MAILLÉ 19

La vie scolaire

- SYNDICAT DES ECOLES PRIMAIRES DU VAL DE VIENNE (SIEPV) . . 20
- ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE) 21
- COLLÈGE PATRICK BAUDRY 22
- LE MOT DE L'ÉCOLE DE MAILLÉ 23

La vie pratique

- FRANCE SERVICES - RELAIS EMPLOI 24
- SMICTOM 25
- SYNDICAT DES RIVIÈRES VAL-DE-VIENNE 25
- SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIE D'INDRE-ET-LOIRE (SIEL) 26
- QUELQUES ADRESSES INCONTOURNABLES 27

Nous tenons à remercier les personnes qui nous ont confié leurs photographies, ainsi que les annonceurs pour lesquels nous vous demandons de réserver vos achats et vos travaux. Ils sont le tissu économique de notre région.
Directeur de publication : **M. Le Maire**
Les articles publiés engageant la seule responsabilité des auteurs à l'exclusion de celle de la municipalité de Maillé.
Rédaction : **La commission Information et Communication** - Impression **IMPRIMERIE BERTON**

Mesdames, Messieurs,

Après deux années très difficiles marquées par la présence de la COVID, 2022 fut tout aussi anxiogène avec l'apparition du conflit Ukraino-Russe. Cette guerre, en plus du désarroi et des malheurs affligés à ces deux peuples, entraîne une déstabilisation des économies de toute l'Europe. L'inflation est de plus en plus présente et le coût de l'énergie annoncé nous incitent à beaucoup d'attention et de prudence à l'aube de cette année 2023.

Localement, l'année 2022 fut marquée par divers événements. Tout d'abord, Mr Bernard ELIAUME a démissionné de ses fonctions de maire début février pour raisons de santé, tout en restant conseiller municipal. En ces quelques mois, je mesure tout le travail qu'il a réalisé. Je le félicite pour son abnégation et son dévouement pendant tant et tant d'années au service de notre commune. Puis, pour compléter le conseil municipal, il a été organisé une élection partielle pour élire 2 nouvelles conseillères municipales Christine PROUTEAU & Laëtitia HATTON.

En dehors de l'entretien des divers réseaux et aménagements, rappelons quelques travaux effectués cette année :

- Travaux de rénovation de la cantine : isolation et insonorisation
- Agencement de quelques nouveaux jeux dans le jardin de la bibliothèque et l'espace du plan d'eau
- Commencement des travaux de sécurisation dans le bourg et les hameaux
- Installation de la fibre. Malgré du retard le réseau devrait être couvert prochainement
- Installation des bornes WIFI4EU dans le bourg
- Relance du projet multiservice
- Création de massifs floraux. Nous espérons un aménagement paysagiste et floral dès cet hiver dans le bourg

Nul doute que ces aménagements apporteront confort et harmonie à nos habitants.

Parler des améliorations des structures c'est bien mais je pense qu'il faut mettre bien plus en avant tout l'humain, et en particulier tous les bénévoles qui œuvrent lors des actions participatives (implantations

des jeux, nettoyage du cimetière, travaux à l'étang, etc...). J'apprécie également ces actions individuelles des habitants qui nettoient et participent à l'arrosage des plantes et, par conséquent, à l'embellissement de notre village.

Je n'oublie pas non plus l'action de tous les membres d'associations qui par leur dévouement apportent beaucoup de joie, de convivialité et de gaieté. C'est essentiel. La saison de festivités fut particulièrement dense en activités cette année (chasse aux œufs, concert, balade, chants, sortie, rencontres entre habitants, théâtre, brocante, loto, conférences, ...).

Autant de rassemblements et d'occasion de renforcer du lien, tant nécessaire, afin d'affronter solidairement les difficultés de notre quotidien.

Je remercie également les conseillers municipaux et les agents communaux pour leur engagement au sein de la commune.

Je vous invite pour celles et ceux qui désireraient s'impliquer à rejoindre les associations ou si vous êtes porteur de projet à créer vous-même votre future activité.

La cérémonie des vœux aura lieu **le 14 janvier 2023, à 11 heures à la mairie**. Je compte sur votre présence pour partager ensemble ce premier moment de convivialité 2023.

Jean-Jacques ROY
MAIRE DE MAILLÉ



LOISIRS ANIMATIONS DE MAILLÉ

Après deux années compliquées en raison de la crise sanitaire, l'année 2022 nous a enfin permis de réaliser les activités que nous avions prévues.

► **15 MAI 2022**

BALADE À PIED OU À VÉLO

Cette balade a eu du succès malgré une météo maussade. La pluie n'a pas découragé les participants qui ont fini bien mouillés à l'arrivée. Merci à eux.

► **8 JUIN 2022**

SORTIE AU ZOO DE BEAUVAL

Cette sortie au Zoo de Beauval s'est très bien passée sous un soleil de plomb. Notre bus a été complété par des personnes extérieures. Nous espérons pour notre prochaine sortie avoir plus de maillaciens et de maillaciennes. La date de la prochaine sortie sera communiquée via l'Infos Maillé.



► **2 & 3 JUILLET 2022**

MAILLÉ EN FÊTE

Nous y avons proposé des crêpes et des barbes à papa pour le plaisir des grands et des petits et avons participé à l'organisation du concours de boules. Nous serons au rendez-vous pour 2023.

► **13 JUILLET 2022**

FÊTE NATIONALE

La fête Nationale, rencontre des habitants, des voisins et amis de Maillé et d'ailleurs, s'est très bien déroulée. Le vin d'honneur, en toute convivialité, a permis, aux personnes présentes, d'échanger et de partager des moments de plaisir. Cette soirée s'est clôturée par un superbe feu d'artifice offert par la commune.

► **18 AOÛT 2022**

CHANTS IBÉRIQUES ET THÉÂTRE DE LA COMPAGNIE SEPT-ÉPÉES

Lors de cette soirée "festive", proposée à notre commune par la CCTVV, nous avons assuré la restauration avec l'ACCM.

► **9 OCTOBRE 2022**

BROCANTE

La brocante a été un succès. Les pompiers de la Celle-Saint-Avant nous ont fait l'honneur d'être présents pour effectuer des démonstrations de manœuvres et des gestes de 1^{er} secours. Nous espérons les retrouver l'année prochaine sur notre brocante.

Tous les membres de Loisirs Animations de Maillé vous espèrent nombreux dans les activités proposées et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2023.

LES MEMBRES DU LAM

DATES À RETENIR POUR 2023 (à confirmer)

| | |
|-----------------------------|--|
| Dimanche 29 janvier | ASSEMBLÉE GÉNÉRALE |
| Dimanche 26 mars | BALADE À PIED OU À VÉLO |
| Samedi 10 ou 17 juin | SORTIE DU LAM |
| Jeu 13 juillet | FÊTE NATIONALE <i>Rencontre des habitants, des voisins et amis de Maillé et d'ailleurs</i> |
| Dimanche 8 octobre | BROCANTE |
| Dimanche 26 novembre | LOTO |

**LEBOEUF
FILLON**
by LF Groupe

Votre spécialiste en Sud Touraine

Plomberie - Climatisation - Chauffage Electricité - Installation IRVE

4 route de Sepmes 37800 Sainte Maure de Touraine
02 47 55 66 27
contact.stemaure@lfgroupe.fr
3 autres agences : Loches, Descartes et Bléré

Belle Table

06.44.05.83.65



La Covid 19 ayant fait une pause, l'année 2022 nous a permis de reprendre notre activité.

Dans l'ensemble, le nombre de locations et de prêts a quasiment atteint celui des années passées. Nous remercions les associations extérieures et les particuliers qui sont revenus vers nous.

L'association Belle Table a participé à « Maillé en Fête » les 2 et 3 juillet et sera également présente pour 2023.

En cas de besoin, n'hésitez pas à nous contacter, nous sommes à votre disposition.

Nous vous souhaitons de passer de très bonnes fêtes et vous présentons nos meilleurs vœux pour 2023.

Association Foncière de Maillé

En 2022, comme le prévoit la législation, l'association foncière de Maillé a renouvelé ses représentants. A l'issue des élections, son bureau est composé de son président Sébastien PROUTEAU, son vice-président Xavier BERNARD, son secrétaire Francis JAHAN et ses membres Didier SOULAS, Jean-Michel GATILLON et Marcel CREUZON. De droit, le maire de notre commune Jean-Jacques ROY est membre de la structure.

Les membres du bureau s'efforcent de limiter l'impact de la redevance aux propriétaires, mais face à l'augmentation des charges d'entretien, nous avons été amenés à une évolution de la contribution.

Cette association a pour vocation de collecter les redevances aux propriétaires de terres agricoles de la commune, afin de mener à bien l'entretien nécessaire des fossés du collectif. Cette année nous avons procédé à la réfection d'un fossé afin d'assurer le bon écoulement des eaux, et comme chaque année nous avons fait réaliser un broyage complet de l'ensemble de la propriété foncière de l'association.



ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE DE MAILLÉ

L'ouverture de la chasse a eu lieu le dimanche 18 septembre 2022, la fermeture aura lieu le 28 février 2023, les battues aux renards et aux sangliers le 31 mars 2023.

L'association compte 26 sociétaires.

Cette année nous avons l'autorisation de prélever 10 lièvres et 13 chevreuils.

Il sera lâché 175 faisans et 150 perdrix.

L'association a pris part à différentes manifestations de la commune :

Fête des 2 et 3 juillet, soirée théâtrale le 18 août et la brocante du 9 octobre.

Le jour des battues aux grands gibiers, des signalisations sont installées le long des routes.

Réunion générale des chasseurs

**VENDREDI
24 FÉVRIER 2023
à 18h30**



Le Bureau

| | |
|--------------------|---|
| PRÉSIDENT | SOUBISE Bernard |
| VICE PRÉSIDENT | BERNARD Xavier |
| SECRÉTAIRE | MATHON Bertrand |
| SECRÉTAIRE ADJOINT | JAHAN Francis |
| TRÉSORIER | DEMASSOUGNE Bernard |
| TRÉSORIER ADJOINT | CHAMPIGNY Frédéric |
| MEMBRES | SOUBISE Frédéric CHAMPIGNY Joël NORGUET Jean-Michel DOUCET Jean-Jacques CREUZON Raymond |



ASSOCIATION POUR LE SOUVENIR DE MAILLÉ



Après une année 2021 à nouveau bouleversée par la pandémie, la Maison du Souvenir a pu reprendre une activité plus rassurante en 2022. Si les visites d'adultes ont un peu tardé à retrouver leur rythme d'avant la crise sanitaire, la progression de la fréquentation scolaire, et ce malgré un contexte peu favorable est un réel motif de satisfaction.

Depuis le mois de mars, la Maison du Souvenir présente le travail de Linda Ellia, artiste plasticienne. Cette surprenante exposition est le fruit d'expressions artistiques de personnes (dessinateurs ou caricaturistes célèbres, adultes et enfants anonymes) qui ont déversé sur des pages de Mein Kampf ce que leur suggéraient ce livre ou les idées d'Hitler. Nous vous invitons à venir découvrir ces œuvres.

En parallèle, nous proposons depuis le début de l'année une programmation particulièrement ambitieuse consacrée aux croyances et à la radicalité. En mêlant histoire, sociologie mais aussi magie, psychologie et neurosciences. Cette programmation a bousculé et invité à la réflexion sur l'origine de certaines théories, tant sur le plan historique que sur le plan de notre fonctionnement cérébral. Nous travaillons actuellement à la prolonger au printemps prochain. N'hésitez pas à nous suivre

sur Facebook ou à nous confier vos coordonnées afin que nous puissions vous avertir de nos prochaines manifestations.

Enfin, merci à toutes les personnes venues participer à notre jeu (Escape Game) réalisé à l'occasion de la fête de Maillé. Nous avons pris beaucoup de plaisir à vous accompagner dans la résolution des différentes énigmes et espérons pouvoir vous proposer une autre animation lors de la prochaine édition.

En parallèle, l'association Pour le Souvenir de Maillé a lancé plusieurs chantiers. Une commission mémoire se réunit depuis plusieurs mois pour travailler sur des documents réunis par la Maison du Souvenir depuis son ouverture : identification de personnes sur des photos anciennes, ou plus récentes, datation de clichés... Les tâches sont nombreuses. L'objectif est d'aboutir à la mise en ligne de documents à l'occasion du 80^e anniversaire du massacre. Si vous souhaitez y contribuer, nous vous prions de prendre contact avec la Maison du Souvenir.

Par ailleurs, nous sommes à la recherche de photographies ou de documents en lien avec la vie de la population de Maillé avant ou après le massacre. Photos de familles, photos de classes, n'hésitez pas, à venir nous montrer les trésors que recèlent vos greniers.



**SARL Garage
Laurent PINOT**



**6, route de Bayonne - 37160 La Celle Saint-Avant
Tél. 02 47 65 54 63 - Fax 02 47 65 13 07**

EARL LES BIQUETTES DU CLOS

Fromage de chèvre fermier



Claudy et Cendra

Tél : 02.47.65.20.79

Le Clos
37800 Marcilly sur Vienne

06.75.33.12.41 ou 06.60.82.24.19
lesbiquettesduclos@gmail.com

Maillé à livre ouvert

Nos animations pour tous

Quel plaisir nous avons eu de vous retrouver le 09 avril pour notre désormais traditionnelle « Chasse aux œufs » de Pâques. Une vingtaine d'enfants a brillamment trouvé la combinaison de couleurs de bouchons cachés dans la bibliothèque et le jardin pour se voir échanger des chocolats. Puis petits et grands ont partagé un verre de l'amitié.

Le 21 janvier, c'est à la salle associative pour notre Assemblée Générale que nous nous sommes retrouvés. Nos assemblées générales sont ouvertes à tous, elles sont l'occasion de revenir sur l'année écoulée mais surtout de pouvoir discuter des activités et projets de l'année à venir.

L'avantage de notre petite bibliothèque : sa proximité. Notre objectif est de répondre à vos besoins. « Maillé à livre ouvert » est animée par des Maillaciens pour les Maillaciens et les autres.

Alors n'hésitez pas à nous faire part de vos envies, idées...

Vous avez 2 heures de disponible par mois, n'hésitez pas à nous rejoindre car plus nous serons nombreux, plus l'offre de service sera riche.

Le 02 juillet, lors de Maillé en fête, c'est Julie Grange qui a été élue « Meilleure pâtissière de Maillé » avec son délicieux « Framboise Blanc Coco ». Encore Bravo à elle et félicitations à Kylian et Anne-Lise qui remportent la 2^e et 3^e place.

Cette année, nous n'avons pas pu vous proposer « le



troc de plantes et de livres » à l'occasion de la brocante le 09 octobre faute de bénévoles suffisants. Amis jardiniers, amis lecteurs préparez vos boutures, divisez vos vivaces, faites le tri dans vos livres ... Rendez-vous à la Brocante 2023 !

Le 18 décembre, c'est autour de « Contes de Noël » que nous nous sommes retrouvés.

Nos accueils spécifiques

Ecole de Maillé : Le Jeudi c'est bibli ! 1 jeudi sur 2 les élèves de CP et CE1 du RPI sont accueillis à la bibliothèque pour emprunter chacun 2 ouvrages et écouter des histoires. Un grand merci à Aurélie et aux autres parents pour leur implication. Un grand merci à Claudette et Françoise de nous rejoindre cette année pour ce temps de partage.

Bébé bouquine : Désormais ce n'est pas 1 fois mais 2 fois par mois que la bibliothèque ouvre pour nos tout-petits.

Bibliothéquement vôtre,
Christiane, Christine, Monique, Sébastien et Nathalie

Toute l'équipe de bénévoles vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2023.

A VOS AGENDAS

2023

au plaisir de vous retrouver

Le 21 JANVIER

Assemblée Générale

SALLE ASSOCIATIVE

Le 08 AVRIL de 11h à 13h

Chasse aux œufs

BIBLIOTHÈQUE

Le 08 OCTOBRE

Troc de plantes et de livres Brocante

DÉCEMBRE

Contes de Noël

A.P.F.S.M.

ASSOCIATION PROMOTION FOOTBALL SAINTE-MAURIEN



L'A.P.F.S.M. s'accroche

Le groupement de l'A.P.F.S.M. après avoir perdu près de 130 licenciés avec le départ inopiné du club FCS2M (Sainte Maure- Maillé) continue son activité sportive. Des entraînements sont assurés pour les 38 licenciés, sur les stades de Nouâtre et Ports-sur-Vienne, le mardi soir (17h00 à 18h45) pour les catégories U11 & U13 et le mercredi après-midi (15h30 à 17h00) pour les U7 & U9. Quant aux catégories U13 & U15, les enfants s'entraînent sur les sites du Bouchardais, club avec lequel nous avons fait une entente pour ces 2 catégories.

L'A.P.F.S.M. a pour ambition de redémarrer avec un éducateur diplômé et expérimenté pour reconstruire un nouveau projet sur le secteur sud pour les saisons à venir.

Si vous souhaitez adhérer à notre nouveau projet, vous pouvez contacter :

Pascal CHAMPIGNY 06.77.30.98.77

Pascale SAULNIER 06.17.75.76.37

Les clubs composant le groupement : Antogny-le-Tillac, Ports-Nouâtre & Sepmes-Draché.

Les dirigeants de l'APFSM vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2023.



FCS2M saison 2022 -2023

Le FCS2M compte à ce jour 160 licenciés. Toutes les équipes évoluent, cette année, sous le nom FCS2M puisque nous avons décidé de nous retirer du groupement jeunes APFSM.

Plusieurs projets sont en cours :

- Équipement de tous les joueurs/joueuses d'un survêtement aux couleurs du FCS2M
- Participation active au Programme Educatif Fédéral. Nous avons commencé par une action en octobre sur le thème Octobre Rose.
- Travailler sur le Label Jeunes
- Former de jeunes éducateurs

Les enfants sont toujours encadrés par Kévin BARON et Guillaume FRIDI. Nos féminines sont gérées par Dominique LIENARD et nos séniors par Régis GERVAIS et Anthony ROSIER. Nathan et Antoine nous ont rejoint pour les U7.

Vous pouvez retrouver toute notre actualité sur notre site internet et/ou notre page Facebook.

Nous vous souhaitons une bonne année 2023.

Le Bureau du FCS2M

Nos coordonnées : 07.57.44.63.71

internet : fcs2m.fr

551126@lcfoot.fr

FC Sainte Maure Maillé - FCS2M

fcs2m

POUR CETTE NOUVELLE SAISON, NOUS REDÉMARRONS AVEC

- 1 équipe séniors qui évolue en 3^e division et joue à Ste Maure-de-Touraine
- 1 équipe féminines séniors qui joue à Maillé
- 1 équipe U18 évoluant en élite et jouant à Maillé
- 1 équipe U15 qui évolue en élite et joue et à Ste Maure-de-Touraine
- 2 équipes U13, la 1^{ère} évolue en niveau 1 et joue à Ste-Maure et la 2^{nde} équipe au niveau 2 et qui joue à Maillé
- 1 équipe U11 qui joue à Ste-Maure-de-Touraine
- 1 équipe U9
- 2 équipes U7

NOS MANIFESTATIONS 2023

29/01 **LOTO**
à Sainte-Maure-de-Touraine

08/05 **TOURNOI U15**

12/03 **LOTO à Maillé**

24/06 **TOURNOI U9**

09/09 **TOURNOI U11/U13**



ACPG - CATM **Les anciens combattants** **de Maillé**

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS
PRISONNIERS DE GUERRE
COMBATTANTS D'ALGÉRIE, TUNISIE, MAROC



La cérémonie du 11 novembre s'est déroulée sans la présence de M. LARCHER, président de l'association, pour raison de santé. Il espère toutefois être présent dans les prochaines manifestations.

Monsieur LARCHER président vous invite à le rejoindre au 06.72.51.44.59 pour information ou pour rejoindre les membres de l'association.

L'assemblée générale se tiendra le dimanche 22 janvier 2023, à 14 h 30 à la Maison des Associations. Vous y êtes cordialement conviés.

La cérémonie du 8 mai 2023, défilé, vin d'honneur et repas se tiendra à Maillé. Le repas sera préparé et servi par Thierry DOUSSET. Nous comptons sur votre présence.

L'Association ACPG-CATM vous souhaite une bonne année 2023 !

L'Automne de la Vie

Suite aux adhésions de cette année, nous sommes maintenant 15 adhérents.

Nous nous retrouvons les 2^e et 4^e jeudis du mois pour les activités jeux de société et tous les mardis pour l'atelier couture.

Ces après-midis se déroulent dans une ambiance chaleureuse et tous les adhérents ont plaisir à se retrouver.

Nous organisons également la galette des rois en janvier, des repas en juin et pour Noël.

Venez nous rejoindre pour partager ces bons moments.

Le nouveau bureau, élu en début d'année, a pour projet d'organiser des manifestations au sein de la commune (spectacle, chant, projection de films...).

Nos activités en janvier :

- Galette des rois
- Assemblée générale

Meilleurs vœux pour 2023

LE NOUVEAU BUREAU

Présidente : M^{me} Christiane RUIZ

Secrétaire : M^{me} Pierrette DIANA

Trésorière : M^{me} Gisèle BOURGOING

Trésorière adjointe :

M^{me} Eliane BELLIARD



Maillé en Fête

2022

C'est avec un temps magnifique que le week-end des 2 et 3 juillet, les Maillaciennes et les Maillaciens ont pu participer à la "Fête de Maillé" dans une ambiance conviviale et dynamique.

Ce week-end festif a été organisé, pour sa deuxième année consécutive, par la municipalité et les associations communales autour du plan d'eau de Maillé.

De nombreuses activités ont été proposées le samedi : concours de pêche, tir à l'arc avec les Archers de la Manse, foot, concours de pétanque, Escape Game à la Maison du Souvenir, animations autour des livres et concours de pâtisserie organisés par la bibliothèque. Tout au long de cette journée, le public avait la possibilité de se restaurer au stand de l'ACCM (buvette, grillades, fouées) et du LAM (crêpes, barbes à papa). En fin d'après-midi un karaoké/blind Test Musical et pour clore cette journée un bal disco, organisés par Tony Morais.

Le dimanche matin a été organisée une randonnée pédestre avec énigmes. Un repas préparé et servi par AL TRAITEUR a été très apprécié par les personnes présentes avec animation musicale du groupe « Plus que Ça ». L'après-midi, différents jeux champêtres et activités pour enfants (maquillage, chamboule tout...) ont attiré de nombreux participants. Une tombola est venue clôturer ce beau week-end grâce aux nombreux lots offerts par nos sponsors (Bricomarché à Sainte-Maure-de-Touraine, Groupama, Intermarché à Sainte-Maure-de-Touraine, Les Vergers de la Manse à Sepmes, Marché aux Affaires à Sainte-Maure-de-Touraine, Menuiserie de la Manse à Marcilly-sur-Vienne, Pharmacie de la Manse à Sainte-Maure-de-Touraine, Salle de sport Tony Morais).

Un grand merci aux professionnels du spectacle de la commune pour leur participation et à tous les bénévoles qui ont œuvré pendant quatre jours pour faire de cette manifestation des moments de rencontre et de partage intergénérationnels.

Également un grand merci aux associations communales qui se sont investies dans ce projet : APFSM - A.P.E. - ACPG-CATM - L.A.M. - Belle Table - Bibliothèque « Maillé à livre ouvert » - FCS2M - A.C.C.M. - Fondation culturelle Marc Lesnay - Association pour le souvenir de Maillé.

Nous vous espérons nombreux l'année prochaine !

La date de « Maillé en Fête » 2023 reste à définir et vous sera communiquée dès que possible.



DES CHANTS ET DU THÉÂTRE A MAILLÉ

Le 18 août dernier, la compagnie SEPT-ÉPÉES s'est installée une soirée à Maillé pour nous proposer en première partie des chants ibériques et en deuxième partie, leur pièce de théâtre « Quichotte ».

Ce spectacle était organisé par la Communauté de Communes Touraine Val de Vienne.

Cette soirée en plein air a enchanté petits et grands.

Un moment de convivialité et de partage où les associations de l'ACCM et du LAM étaient présentes pour proposer restauration et boissons.

Le plus de cette soirée a été l'élaboration, durant le spectacle, d'un gaspacho avec les légumes de M^{me} RABAUD maraîchère de Maillé, qui a été dégusté et apprécié par les spectateurs.



La fête des Mères



C'est dans le jardin au 9, rue du 25 août que M. le maire a reçu les mamans et les enfants de la commune pour leur offrir une fleur et partager un verre de l'amitié.



Ramène ton gobelet

Le 17 juin, un groupe de Maillaciens a organisé une soirée « Ramène ton gobelet ! ».

Des habitants sont venus partager leurs spécialités autour d'un apéritif participatif.

Au final, petits et grands se sont retrouvés autour de jeux, chants et discussions dans la cour du 9, rue du 25 Août (éventuel lieu évoqué pour l'installation d'un café-multiservices).

Ce fut un moment très convivial où se sont rencontrées, le temps d'une soirée, une quarantaine de personnes. Merci à la mairie d'avoir mis ce lieu à disposition et à tous les présents pour leur bonne humeur !



PARRAINAGE DES ARBRES FRUITIERS

Parrainage des arbres fruitiers portant le nom des enfants nés en 2021 et remise des diplômes de petits jardiniers aux enfants nés en 2020.



TRAVAUX & AMÉNAGEMENTS

BROYAGE DES SAPINS AU PLAN D'EAU

Suite aux deux années de sécheresse, 75 sapins sont morts à proximité du plan d'eau. Ils ont été recyclés par broyage.

Il a été replanté trente arbres et une centaine d'arbustes de part et d'autre du Réveillon, au sud du plan d'eau. Ces plantations ont été réalisées par le Syndicat des Rivières Val de Vienne avec la participation de la commune.



ENTRETIEN DES ROUTES ET CHEMINS

Comme tous les ans, les travaux sur les chemins et les routes ont consisté à assurer leur entretien courant : reboucher les trous causés par les intempéries avec de l'enrobé et réaliser deux broyages seulement des accotements du fait du temps très sec de cette année 2022.

INSTALLATION DE NOUVEAUX JEUX D'ENFANTS

Les enfants de Maillé peuvent profiter des nouveaux jeux installés courant mai. Un toboggan et deux jeux à ressorts pour les 2/6 ans à la bibliothèque, un portique avec balançoire et filet de grimpe et une balançoire pour les 6/12 ans à l'étang communal. Un grand merci aux bénévoles qui ont aidé à l'installation.



OCTOBRE ROSE



Fabrications artisanales installées sur la commune symbolisant la 29^e édition d'Octobre Rose.



Lundi - Samedi
de 9h à 19h

www.mesnard.opticiens.com

Centre Commercial Intermarché
37800 SAINTÉ-MAURE-DE-TOURAINÉ

Christine & Olivier MESNARD
opticiens diplômés

02 47 65 47 40



RÉALISÉS EN 2022

EMBELLISSEMENT DE LA COMMUNE

La commune s'embellit cette année avec la création de nouveaux parterres de fleurs ainsi qu'une décoration sur le muret devant l'école avec des balconnières fleuries.



TRAVAUX CANTINE SCOLAIRE

Des travaux de rénovation énergétique et phonique pour la cantine scolaire ont eu lieu cette année 2022 afin d'améliorer l'isolation thermique et l'insonorisation de ce lieu de vie pour les enfants et le personnel. Il a été installé des nouvelles portes, des fenêtres ainsi que des panneaux acoustiques et des stores. Un grand coup de jeune pour la cantine !



TRAVAUX DE SÉCURISATION ROUTIÈRE

Suite au travail de la commission voirie sur la sécurisation routière dans la commune, une présentation du projet de travaux s'est tenue le 25 juin 2022 lors d'une réunion publique, au cours de laquelle, avec le peu de personnes présentes, nous avons pu échanger et faire évoluer le projet.

Rue du 25 août, une première étape des travaux a eu lieu fin août devant l'école avec la réorganisation du stationnement et la mise en accessibilité de deux passages piétons (reprise des trottoirs pour en abaisser les bordures). Nous avons également profité de la période de vacances scolaires pour faire réparer les multiples fissures dans le sol de la cour de l'école.

Dans le centre-bourg et dans les hameaux, après discussions et en attente de finalisation par les services du Conseil départemental, les travaux de sécurisation continueront fin d'année 2022/début 2023.



INTERNET GRATUIT DANS LES LIEUX PUBLICS DE MAILLÉ

L'installation de bornes WIFI dans le centre-bourg permet à tous de se connecter gratuitement à internet dans les lieux publics de Maillé, grâce au WIFI européen et au réseau Val de Loire WIFI public. Ces bornes ont été financées par l'Union Européenne et le syndicat Val de Loire Numérique. Elles ont été installées à l'intérieur et à l'extérieur de la mairie, de la bibliothèque, de la salle polyvalente, de la salle des associations, du stade, de la place de l'église, du square et de la Maison du Souvenir.



78^e commémoration du massacre du 25 août 1944

Cette 78^e commémoration en l'honneur des victimes du massacre du 25 août 1944, à Maillé s'est déroulée sous la présidence de Madame la Préfète Marie LAJUS avec la présence d'une délégation allemande, d'autorités civiles et militaires et de nombreuses personnes venues partager ce moment de recueillement et de souvenir.

A la lecture des noms des 124 victimes du massacre, chacun a pu ressentir le frisson de la barbarie et l'acharnement volontaire de destruction.

C'est auprès des familles de rescapés que Madame la Préfète et Monsieur Jean-Jacques ROY, maire de Maillé, ont longuement partagé quelques messages de profonde sympathie.

Les discours qui s'en sont suivis à la Maison du Souvenir ont été adressés aux victimes du passé, mais aussi aux victimes actuelles dans le monde, qui subissent encore de nos jours, des guerres et des conflits donnant lieu, dans l'avenir, à des souvenirs bien tristes et des commémorations douloureuses.



| SALLE DES FÊTES | | COMMUNE | | HORS COMMUNE | |
|--------------------------|--|----------------|----------------|----------------|----------------|
| | | 01/05 au 30/09 | 01/10 au 30/04 | 01/05 au 30/09 | 01/10 au 30/04 |
| GRANDE SALLE | PARTICULIERS | | | | |
| | • 1 Journée | 156,00 € | 200,00 € | 205,00 € | 250,00 € |
| | • Week-end | 254,00 € | 350,00 € | 355,00 € | 450,00 € |
| | • Repas des scolaires | | | 96,50 € | 110,00 € |
| | • Vin d'honneur | 49,00 € | 65,00 € | 56,00 € | 70,00 € |
| | ASSOCIATIONS hors commune | | | 295,00 € | 350,00 € |
| | • CHÈQUE DE CAUTION | 500,00 € | 500,00 € | 500,00 € | 500,00 € |
| PETITE SALLE | PARTICULIERS | | | | |
| | • 1 journée | 94,00 € | 115,00 € | 107,00 € | 130,00 € |
| | • Week-end | 142,00 € | 185,00 € | 203,00 € | 250,00 € |
| | • 1/2 journée | 51,00 € | 67,00 € | 54,00 € | 70,00 € |
| | • Scolaires (pique-nique midi) | | | 51,00 € | 60,00 € |
| | ASSOCIATIONS hors commune | | | 108,00 € | 150,00 € |
| | • CHÈQUE DE CAUTION | 500,00 € | 500,00 € | 500,00 € | 500,00 € |
| SALLE ASSOCIATIVE | | | | | |
| | RÉUNIONS PRIVÉES (journée et demi-journée) | 44,00 € | 70,00 € | | |

La distribution des sacs jaunes est faite à l'agence postale communale, début janvier et début juillet

| | | |
|------------------|---------------------|--|
| JANVIER | Jeu 5 | Galette des rois de l'Automne de la Vie à la Salle Associative |
| | Jeu 19 | AG de l'Association l'Automne de la Vie à la Salle Associative |
| | Sam 21 | AG de la Bibliothèque à 15h00 à la Salle Associative |
| | Dim 22 | AG de l'ACPG - CATM à la Salle Associative à 14h30 |
| | Sam 28 | « Jeux Grignote » organisé par l'APE à la salle des fêtes de Marcilly-sur-Vienne de 15h00 à 21h00 |
| | Dim 29 | AG du L.A.M (Loisirs, Animations de Maillé) Loto à Sainte-Maure de Touraine FCS2M |
| FÉVRIER | Ven 24 | AG de l'Association de Chasse à 18h30 Salle Associative |
| MARS | Dim 12 | Loto du FCS2M à Maillé |
| | Dim 26 | Balade à pied ou à vélo organisée par le LAM |
| AVRIL | Sam 8 | Chasse aux œufs organisée par la bibliothèque |
| MAI | Lun 8 | Cérémonie de l'Armistice 1945, défilé et vin d'honneur |
| | Lun 8 | Repas des anciens combattants à la salle des fêtes de Maillé |
| JUIN | Sam 3 | Fête de mères organisée par la municipalité |
| | Sam 10 ou 17 | Sortie du LAM |
| | Mardi 20 | Voyage scolaire au Planétarium de Poitiers |
| | Date à définir | Manifestation « Maillé en Fête » |
| JUILLET | Sam 1 ^{er} | Fête des écoles |
| | Jeu 13 | LAM - Fête nationale - Fête des habitants, des voisins, amis Feu d'artifice offert par la commune |
| AOÛT | Ven 25 | Cérémonie commémorative du massacre |
| SEPTEMBRE | Ven 1 ^{er} | AG de l'Association l'APFSM |
| OCTOBRE | Dim 8 | Brocante du LAM Troc aux plantes et livres organisé par la bibliothèque |
| | Sam 11 Dim 26 | Cérémonie de l'Armistice 1918 - Repas des aînés Loto du LAM |
| DÉCEMBRE | A définir | Contes de Noël de la bibliothèque de Maillé |

A L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

PÊCHE

CARTE À LA JOURNÉE 8,20 €

ABONNEMENT ANNUEL

- Habitants de la Commune 66,00 €
- Personnes hors Commune 85,30 €

Gratuit pour les moins de 14 ans

ENFANTS DE MAILLÉ, ÂGÉS DE 14 À 16 ANS

- Carte à la journée 4,00 €
- Abonnement annuel 30,00 €

TENNIS

- **GRATUIT** pour les habitants
- Accessible sans clé

PHOTOCOPIES

A L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

FORMAT A4

- Recto Noir & Blanc 0,60 €
- R/V Noir & Blanc 0,70 €
- Recto Couleur 0,70 €
- R/V Couleur 0,80 €

FORMAT A3

- Recto Noir & Blanc 0,70 €
- R/V Noir & Blanc 0,90 €
- Recto Couleur 0,80 €
- R/V Couleur 1,00 €

CONCESSIONS FUNÉRAIRES S'ADRESSER À LA MAIRIE

CONCESSION TRENTENAIRE 164,00 €

CONCESSION CINQUANTENAIRE 325,00 €

CAVURNE - 15 ans 260,00 €
- 30 ans 517,00 €

Jardin du Souvenir 56,00 €

CONCESSION GRATUITE POUR ENFANTS de moins de 5 ans pour une durée de 30 ans, puis achat à 50% du tarif en vigueur l'année d'acquisition de la concession.

DROIT DE PLACE

- Commerçants réguliers (le mètre linéaire) 1,00 €

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

PAC - Participation à l'Assainissement Collectif 1 880,00 €

► RÉUNION DU 11 DÉCEMBRE 2021

Tarif 2022 de la redevance assainissement des eaux usées du bourg

Considérant l'ancienneté du réseau des canalisations de collecte des eaux usées ainsi que celle de la station d'épuration de Nouâtre qui a provoqué un état d'usure important de tous ces équipements, Considérant l'état du réseau d'assainissement, très fissuré, collectant d'importants volumes d'eaux claires parasites en période pluvieuse et en période de nappe haute, risquant ainsi de provoquer une éventuelle surcharge de la station d'épuration,

Considérant l'étude patrimoniale envisagée sur le réseau d'assainissement collectif de Nouâtre, étendue aux réseaux de Marcilly-sur-Vienne et du bourg de Maillé pour bénéficier des aides à 40 % de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne (AELB), pour réaliser les travaux,

Considérant les estimations préliminaires des coûts de ladite étude : 80 k€ pour les 3 communes, soit 40 k€ à charge pour les communes, après subvention à 50 % par l'AELB,

Considérant l'obligation d'hygiéniser les boues avant tout épandage et ceci jusqu'à nouvel ordre, dans le cadre de la pandémie actuelle de la COVID-19,

Considérant les très nombreuses réparations ou remplacements de matériels défectueux réalisés sur la station d'épuration en 2021 pour un montant d'environ 50 k€,

Considérant les frais d'hygiénisation des boues, en 2021, d'un montant d'environ 15 k€,

Considérant l'important écart des tarifs actuels de la redevance pour l'assainissement collectif à Maillé avec les autres communes membres du Cogestep,

| 2021 | MAILLÉ | NOUÂTRE | MARCILLY-SUR VIENNE |
|--|-----------------------|------------------------|-----------------------|
| Partie fixe annuelle ou abonnement | 56,10 € | 93,57 € | 93,00 € |
| Partie proportionnelle à la consommation d'eau potable | 0,97 €/m ³ | 31,57 €/m ³ | 1,53 €/m ³ |

Considérant l'insuffisance de l'autonomie du budget assainissement de Maillé vis-à-vis du budget principal pour acquitter les travaux d'entretien, la quote-part de l'étude patrimoniale projetée, ainsi que les travaux à réaliser,

le conseil municipal de Maillé, confirme les arguments exposés par ses délégués lors de différentes réunions, décide de lisser la hausse de la redevance pour l'assainissement collectif sur plusieurs années et d'appliquer les nouveaux tarifs de cette redevance à compter du 1er janvier 2022 comme suit :

- partie fixe annuelle ou abonnement : 72,93 €/an
- partie proportionnelle à la consommation d'eau potable : 1,26 €/m³.

Demandes de subventions pour le projet du point multi-services

Monsieur le Maire propose de solliciter des subventions auprès de l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et auprès du Conseil Départemental au titre du Fonds Départemental de Solidarité Rurale (FDSR) dans le cadre des travaux d'aménagement d'un point multi services.

Le coût global du projet est estimé à 240 000 € HT. Le plan de financement prévisionnel de l'opération s'établit ainsi : DETR (40 %) 96 000 € FDSR (40 %) 96 000 € et la commune (20%) 48 000 €.

Le Conseil Municipal approuve ce plan de financement.

Demande de subvention pour la remise aux normes et la sécurisation des postes de relèvement de l'assainissement des eaux usées du bourg

Afin de mettre en œuvre ces travaux, la commune souhaite déposer une demande d'aide financière auprès de la DETR 2022. Le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant : DETR (40 %) 24 288 €, la commune (60 %) 36 432 €. Le Conseil Municipal approuve le plan de financement prévisionnel.

Avis à émettre sur le permis de construire déposé par la société FBJB pour l'installation d'une centrale photovoltaïque à Maillé

Le Maire informe le Conseil Municipal que la société FBJB de Châtelleraut a déposé un permis de construire le 15 octobre 2021 relatif à l'installation d'une centrale photovoltaïque au sol, au lieu-dit « le Bois Semé », sur un site délaissé de la Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique (LGVSEA). La centrale est composée de 7 084 modules, soit une surface de 14 253 m², disposés sur des tables en acier et pouvant produire 2.5 MWC. Le Conseil Municipal émet un avis favorable pour ce projet.

Évolution du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Depuis l'approbation du PLUi, le 27 janvier 2020, il apparaît nécessaire de faire évoluer ce document d'urbanisme. Le Conseil Municipal demande d'inclure la parcelle cadastrée AH 144, située 2 rue de la Gare, dans les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) de la reconstruction de Maillé et de pouvoir changer la destination du bâtiment sur la parcelle cadastrée ZS 193, située au lieu-dit « Nimbré ».

Demande de comptage et de mesure de la vitesse des véhicules circulant sur la RD91, dans le centre bourg

Dans le cadre des prochains travaux de sécurisation de la circulation dans le bourg et du projet de commerce local, le Maire a demandé au Conseil Départemental de mettre en place, sur une partie de la rue du 25 août, sur la RD 91, un comptage et une mesure de vitesse des véhicules empruntant cette voie de circulation.

Ces informations, obtenues auprès du Conseil Départemental, seront payantes (sur une semaine 419€)

Considérant que la circulation dans le bourg de très nombreux poids lourds ne dessert pas la commune, que cet axe de transit (Est - Ouest) passant dans le bourg de Maillé est d'intérêt départemental, et que cette circulation ne devrait pas être autorisée, Le Conseil Municipal demande à ce que ces prestations de comptage et de mesure de vitesse soient gratuites.

► RÉUNION DU 7 FÉVRIER 2022

Mme SAULNIER Pascale informe les membres du Conseil Municipal de la démission de M. ELIAUME Bernard de ses fonctions de Maire, tout en restant conseiller municipal, démission acceptée par Madame la Préfète d'Indre et Loire, le 2 février 2022. Par conséquent, la présente réunion a lieu sous la présidence de Mme SAULNIER.

Organisation du temps de travail et fixation de la journée de solidarité

Mme le Maire Adjoint rappelle que la définition, la durée et l'aménagement du temps de travail des agents territoriaux sont fixés par l'organe délibérant, après avis du comité technique.

Le Conseil Municipal décide de maintenir l'organisation du temps de travail dans la collectivité selon les modalités évoquées ci-dessous.

Service administratif :

- Mairie - cycle hebdomadaire : 35 h par semaine sur 4 jours ½
- Agence Postale Communale - cycle hebdomadaire : 33 h par semaine sur 5 jours ½

Service technique :

- Service voirie — cycle hebdomadaire : 35 h par semaine sur 4 jours ½
- Service bâtiments — cycle hebdomadaire : 13 h par semaine sur 4 jours.

Pour l'ensemble du personnel de la collectivité, la journée de solidarité retenue est un travail de sept heures supplémentaires, proratées au temps de travail, précédemment non travaillées, à l'exclusion des jours de congés annuels.

Examen de devis

Pour le remplacement de deux boîtiers d'alarme incendie à l'école, le Conseil Municipal accepte le devis de la SARL B. MAURICE pour un montant de 149.35 € TTC.

Pour l'installation de quatre prises électriques supplémentaires sur les candélabres d'éclairage public pour alimenter les décorations de fin d'année, le Conseil Municipal accepte le devis du Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre et Loire (SIEL) qui prend en charge 30 % de la dépense. Le reste à charge pour la commune s'élève à 393.12 €.

Suite à la vérification annuelle des extincteurs, dans les bâtiments communaux, 16 extincteurs sont à changer. Le devis de l'entreprise CHUBB SICLI s'élève à 1 044.50 € HT. Le Conseil Municipal décide de demander un devis à d'autres sociétés et donne pouvoir au bureau municipal pour le choix définitif.

M. ELIAUME propose de demander une formation à l'utilisation des extincteurs à destination des habitants et des agents communaux.

Pour la remise en état et aux normes de sécurité des équipements des deux postes de relevage des eaux usées du bourg, des devis ont été demandés auprès de diverses sociétés. Le Conseil Municipal accepte le devis de SOGEA d'un montant de 60 720.91 € HT. Une demande de subvention au titre de la DETR a été sollicitée.

Il sera rappelé dans un prochain Infos Maillé l'interdiction de jeter, dans les toilettes, lingettes et autres débris qui risquent d'obstruer les canalisations et de bloquer les pompes de relevage.

Travaux de sécurisation routière du bourg et de certains hameaux.

M. BERNARD Xavier, Maire Adjoint chargé de la voirie, présente les différents travaux envisagés. Le coût prévisionnel de ces travaux s'élève à 76 043.38 € HT. Ces travaux sont subventionnés au taux de 80 % au titre du Fonds de Solidarité Territoriale (FST) lié aux travaux de la LGVSEA. Une réunion de présentation publique sera organisée.

Constitution d'un groupe de travail sur les conventions avec l'association Pour le Souvenir de Maillé

Après plus de trois années de mise en place des trois conventions précisant les liens entre la commune et l'association Pour le Souvenir de Maillé, il est nécessaire de faire le point à ce sujet. Il est donc proposé de créer un groupe de travail d'élus qui comprendra : M. BERNARD Xavier, M. ELIAUME Bernard, Mme ESPINASSE Liane, M. LECUYER Denis, M. ROY Jean-Jacques et Mme SAULNIER Pascale.

Questions et informations diverses

Le Conseil Municipal décide :

- de mettre à disposition gracieusement l'emplacement de l'ancien distributeur à pains, rue de la Poste, à une commerçante ambulante demandant l'installation de son véhicule de vente de kebabs
- de soutenir la pétition d'un collectif de citoyens demandant la mise en place de la déviation Tavant/l'Île Bouchard

Le Conseil Municipal est informé :

- de la réponse de la Région suite à la suppression de l'arrêt du train de 8 h 40 depuis septembre 2021, réponse ne donnant pas suite aux demandes de la municipalité
- du début des travaux d'isolation thermique et acoustique à la cantine scolaire aux vacances scolaires de février
- de la livraison des jeux extérieurs pour les enfants (jardin de la bibliothèque et plan d'eau communal)

- de l'abattage et du broyage de 70 sapins, morts, à l'étang communal. Ensuite, des plantations d'arbres et d'arbustes seront réalisées
- de la création d'un musée des abeilles à Champigny-sur-Veude

Mme SAULNIER annonce que Mme ROBIN Dominique, conseillère municipale, a démissionné en date du 31 janvier 2022. Il est également rappelé que Mme CHEVALIER Brigitte, conseillère municipale, avait démissionné en juin 2020.

Compte tenu que le Conseil Municipal est incomplet pour élire un nouveau Maire, il y a lieu d'organiser des élections municipales partielles afin d'élire deux nouveaux conseillers municipaux. Les dates ont été fixées par la Préfecture aux dimanches 20 et 27 mars 2022.

► RÉUNION DU 17 MARS 2022

Le Conseil Municipal a approuvé :

Le compte administratif 2021 du budget assainissement qui présente un excédent d'investissement de 125 152.98 € et un excédent de fonctionnement de 3 773.30 €.

Le compte administratif 2021 du budget communal qui présente un excédent d'investissement de 94 404.37 € et un excédent de fonctionnement de 281 687.11 €.

Vote du budget assainissement 2022

Le conseil municipal vote le budget 2022 du service assainissement qui s'équilibre en section d'exploitation à 35 321 € et section investissement à 133 027 €.

Vote des subventions aux associations

Le Conseil Municipal a voté le montant des subventions, à accorder aux associations pour l'année 2022, à 4 375 €.

Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2022

Le Conseil Municipal

- fixe le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties pour l'exercice 2022 à 30.16 %
- fixe le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties pour l'exercice 2022 à 33.95 %

Vote du budget 2022 de la commune

Dans le cadre du Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) les services de l'État demandent de réémettre une demande de subvention au titre la DSIL en remplacement de la DETR précédemment demandée pour le projet de point multi services.

Le coût global du projet est estimé à 240 000 € HT. Le plan de financement prévisionnel de l'opération s'établit de la même façon : DSIL (40 %) 96 000 € FDSR (40 %) 96 000 € et la commune (20%) 48 000 €.

Le Conseil Municipal décide d'approuver ce plan de financement tel que présenté.

Cette délibération annule et remplace celle du 11 décembre 2021, n° 2021-041

Questions et informations diverses

Le Conseil Municipal décide :

- d'accepter l'augmentation proposée par le relais emploi, association qui met à disposition de la Commune la personne remplaçant l'employé communal
- d'interroger les bailleurs sociaux sur les logements vacants susceptibles d'être mis à disposition des familles Ukrainiennes
- de solliciter le Sous-Préfet pour la coordination de l'accueil des Ukrainiens
- de voter une somme de 1 000 € en cas de besoin pour l'accueil des Ukrainiens

Le Conseil Municipal est informé :

- de l'initiative de M. LEPINAY de ramener des Ukrainiens à Maillé et de les héberger dans ses caravanes. Il sollicite l'autorisation de stationner l'une d'elle sur le domaine communal. Le Conseil Municipal donne son accord si d'autres solutions ne sont pas envisageables.
- du refus du Conseil Départemental d'accorder la gratuité à la Commune pour le comptage routier sur la RD 91. Le Conseil Municipal décide de solliciter Mme ARNAULT Nadège.
- de la venue des compagnons bâtisseurs à la Maison du Souvenir, en mai, dans le cadre de l'échange annuel franco-allemand.

► RÉUNION DU 26 MARS 2022

Élection du maire

Sous la présidence de M. JAHAN Francis.

M. ROY Jean-Jacques est candidat à la fonction de Maire.

Au premier tour de scrutin secret, M. ROY Jean-Jacques a obtenu 14 voix.

M. ROY Jean-Jacques ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire.

Détermination du nombre d'adjoints

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 14 voix pour et 1 contre, décide la création de trois postes d'adjoints au maire.

Élection des adjoints

Élection du premier adjoint :

- Mme SAULNIER Pascale ayant obtenu la majorité absolue est proclamée premier adjoint.

Élection du deuxième adjoint :

- Mme MICHEL Corinne ayant obtenu la majorité absolue est proclamée deuxième adjoint.

Élection du troisième adjoint :

- M. BERNARD Xavier ayant obtenu la majorité absolue est proclamé troisième adjoint.

Fixation des indemnités de fonction

Le Conseil Municipal, par 14 voix pour et une abstention, décide de fixer, à compter du 26 mars 2022, les indemnités de fonction du Maire à 36.27% de l'indice brut terminal de la fonction publique soit 1 410.69 € brut mensuel et des adjoints à 9.63% de l'indice brut terminal de la fonction publique soit 374.55€ brut mensuel.

Composition des commissions municipales

Les différentes commissions municipales existantes sont listées. Il est décidé de créer la commission « culture animation ».

La composition de ces commissions et des différents syndicats intercommunaux sera vue au cours de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

► RÉUNION DU 7 AVRIL 2022

Désignation des membres aux différentes commissions municipales et intercommunales

Le maire est président de droit des commissions communales.

Commission des finances : Xavier BERNARD - Sébastien DEFOER - Bernard ELIAUME - Nadine HEURTAUX-ODEAU - Francis JAHAN - Corinne MICHEL - Christine PROUTEAU - Pascale SAULNIER

Commission des bâtiments communaux et du cimetière : Liane ESPINASSE - Laëtitia HATTON - Denis LECUYER - Lilian MOREAU - Damien SAULNIER - Pascale SAULNIER

Commission de la voirie, des cours d'eau et de l'environnement : Xavier BERNARD - Liane ESPINASSE - Denis LECUYER - Lilian MOREAU - Damien SAULNIER

Commission de l'urbanisme : Xavier BERNARD - Éric PINOT

Commission sports et loisirs : Francis JAHAN - Éric PINOT - Damien SAULNIER

Commission information - communication : Bernard ELIAUME - Liane ESPINASSE - Nadine HEURTAUX-ODEAU - Corinne MICHEL - Christine PROUTEAU - Laëtitia HATTON

Commission Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique et autoroute A10 : Xavier BERNARD - Bernard ELIAUME - Nadine HEURTAUX-ODEAU - Denis LECUYER

Commission hygiène et sécurité : Denis LECUYER - Corinne MICHEL - Lilian MOREAU - Éric PINOT

Commission sociale : Liane ESPINASSE - Laëtitia HATTON - Francis JAHAN - Éric PINOT - Pascale SAULNIER

Commission culture animation : Xavier BERNARD - Laëtitia HATTON - Francis JAHAN - Corinne MICHEL - Lilian MOREAU - Christine PROUTEAU

Commission d'Appel d'Offres (CAO) : Titulaires : Nadine HEURTAUX-ODEAU - Francis JAHAN - Pascale SAULNIER Suppléants : Xavier BERNARD - Lilian MOREAU - Damien SAULNIER

Commission de contrôle de la liste électorale : Titulaire : Francis JAHAN Suppléant : Lilian MOREAU

Communauté de Communes Touraine Val de Vienne (CCTVV) : Titulaire : Jean-Jacques ROY

Suppléante : Pascale SAULNIER

Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable Maillé/Draché/Marcilly/Nouâtre (SMAEP) : Titulaires : Xavier BERNARD, Bernard ELIAUME, Francis JAHAN Suppléants : Lilian MOREAU, Pascale SAULNIER

Syndicat Mixte Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères (SMICTOM) : Titulaire : Pascale SAULNIER

Suppléant : Lilian MOREAU

Syndicat Intercommunal des Ecoles Primaires du Val de Vienne (SIEPVV) : Titulaires : Sébastien DEFOER, Jean-Jacques ROY, Pascale SAULNIER Suppléante : Nadine HEURTAUX-ODEAU

Syndicat d'Assistance Technique pour l'Épuration et le Suivi des Eaux (SATESE) : Titulaire : Bernard ELIAUME

Suppléant : Lilian MOREAU

Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre et Loire (SIEIL) : Titulaire : Francis JAHAN Suppléant : Damien

SAULNIER

Syndicat de la Manse étendu (SME) : Titulaire : Jean-Jacques ROY

Comité de gestion de la station d'épuration de Nouâtre (COGESTEP) : Titulaires : Bernard ELIAUME, Jean-Jacques ROY Suppléant : Lilian MOREAU

Contrat Local de Santé du Pays du Chinonais (CLS) : Liane ESPINASSE

Association des Communes d'Indre et Loire (LGVSEA et élargissement A10) : Titulaire : Jean-Jacques ROY

Suppléant : Xavier BERNARD

Comité Local d'Animation et de Développement de la ligne TOURS - PORT DE PILES (CLAD) :

Titulaire : Jean-Jacques ROY Suppléant : Sébastien DEFOER

Délégué au Comité National d'Action Sociale pour le personnel des collectivités territoriales (CNAS) : Pascale SAULNIER

Correspondante Défense : Nadine HEURTAUX-ODEAU

la Prévention Routière : Francis JAHAN

Commissions au sein de la Communauté de Communes Touraine Val de Vienne

Finances - Économie - Développement rural : SAULNIER Pascale

Ressources humaines - Enfance jeunesse : SAULNIER Pascale DEFOER Sébastien

Urbanisme - Habitat et numérique : ROY Jean-Jacques HATTON Laëtitia

Environnement - Ordures ménagères - Transition énergétique : ROY Jean-Jacques
 Commerce - Artisanat - Emploi et insertion : MICHEL Corinne
 Tourisme : BERNARD Xavier, HEURTAUX Nadine, JAHAN Francis
 Culture : SAULNIER Damien
 Sports : PINOT Éric, SAULNIER Damien
 Services à la population - Transports scolaires : SAULNIER Pascale, JAHAN Francis
 Communication : MICHEL Corinne

Règlement de la pêche au plan d'eau communal en 2022
 Suite au constat d'incivilités, le Conseil Municipal décide d'interdire l'accès à l'étang communal à tout véhicule motorisé. Des panneaux d'interdiction seront apposés.

Questions et informations diverses

Le Conseil Municipal décide :

- de retenir le devis de l'entreprise SOUBISE Julien pour la remise en état d'un regard d'eau pluviale, impasse Sainte Barbe, pour un montant de 470 € HT
- de retenir l'offre de Pyro Concept pour le feu d'artifice du 13 juillet, pour le montant de 2 200 € TTC
- d'assurer un suivi pour le prêt des tables et des chaises aux habitants de la Commune

Le Conseil Municipal est informé :

- d'une demande de subvention de la MFR de Noyant-de-Touraine pour un élève de la Commune. Des crédits budgétaires suffisants ont été inscrits au budget 2022 (70 €) ;
- du coût de la prise en charge, par la fourrière animale de Rivarenes, du chien trouvé sur la Commune, d'un montant de 263 € TTC ;
- de l'organisation d'un concert par M. LEPINAY, au profit des Ukrainiens, le 29 avril prochain à la salle des fêtes ;
- du tour du monde, en moto, de M. GUILLET Rémi, habitant de la Commune. Cette information sera à faire suivre aux écoles du regroupement pédagogique. Onde, en moto, de M. GUILLET Rémi, habitant de la Commune. Cette information sera à faire suivre aux écoles du regroupement pédagogique.

► RÉUNION DU 12 JUILLET 2022

Délégations à consentir au maire

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale, le Conseil municipal décide pour la durée du présent mandat, de confier à Monsieur le Maire les délégations suivantes :

- 1° - De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- 2° - De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- 3° - De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- 4° - D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- 5° - De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;
- 6° - D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle. Cette délégation est consentie tant en demande qu'en défense et devant toutes les juridictions ;
- 7° - De donner, en application de l'article L.324-1 du code de l'urbanisme, l'avis de la commune préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local ;
- 8° - D'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.
- 9° - D'exercer ou de déléguer, en application de l'article L.214-1-1 du code de l'urbanisme, au nom de la Commune et dans les conditions fixées par le Conseil Municipal, le droit de préemption défini par l'article L.214-1 du même code.

Fixation des tarifs de la Nouvelle République à compter du 2 mai 2022

Le Conseil Municipal décide de fixer le prix de vente du journal « La Nouvelle République » vendu à l'agence postale communale, à compter du 2 mai 2022, le journal à 1.30 € et le journal avec le magazine des programmes télévision : 1.60 €.

Désignation de deux membres pour siéger au sein du comité de pilotage de la Maison du Souvenir

La convention de partenariat pour la gestion de la Maison du Souvenir prévoit la désignation de deux membres du Conseil Municipal pour représenter la Commune au comité de pilotage.

Le Conseil Municipal décide de désigner Mme SAULNIER Pascale et M. ELIAUME Bernard, membres de ce comité de pilotage.

Subvention à l'association « les Archers de la Manse »

Le Conseil Municipal, considérant la participation bénévole de l'association « les archers de la Manse » de Ste Maure-de-Touraine à la fête communale décide de leur accorder une subvention d'un montant de 50 €.

Modalités de publicité des actes réglementaires de la commune

Les communes de moins de 3 500 habitants avaient jusqu'au 1er juillet 2022 pour délibérer sur les modalités de publicité des actes réglementaires (délibérations et arrêtés municipaux) de leur

Commune (Affichage, publication sur papier ou publication électronique). A défaut de délibération sur ce point au 1er juillet 2022, la publicité des actes se fera exclusivement par voie électronique dès cette date, sur le site Internet de la collectivité.

Le Conseil Municipal n'ayant pas délibéré à cette date, ce choix s'applique donc à la Commune. Ce choix peut être modifié à tout moment par une délibération du conseil municipal.

Création d'un emploi non permanent d'adjoint technique

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour l'entretien de la voirie, le Conseil Municipal décide la création à compter du 18 juillet 2022 d'un emploi non permanent dans le grade d'adjoint technique, relevant de la catégorie hiérarchique C, à temps complet. Cet emploi sera occupé par un agent recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée d'une semaine et demie allant du 18 juillet 2022 au 25 juillet 2022 inclus.

Échange de terrain au Village des Champs

Suite à une réunion de bornage d'une parcelle au Village des Champs, située le long de la voie communale, les propriétaires ont émis le souhait d'échanger une partie de leur parcelle (54 m²) contre une partie du domaine public (27 m²).

Le Conseil Municipal est favorable à cet échange à condition que la Commune n'engage pas de frais et que les formalités administratives ne soient pas contraignantes pour le secrétariat.

Questions et informations diverses

Le Conseil Municipal est informé de

- la réalisation des travaux isolation thermique et phonique à la cantine
- de l'installation des jeux de plein air dans le jardin de la bibliothèque et à proximité du plan d'eau communal
- de la commande des travaux de sécurisation routière
- de la réponse de la Préfecture suite à la demande de DETR pour les travaux de mise aux normes et sécurisation des postes de relèvement : le projet n'a pas été retenu mais sera réexaminé en seconde programmation à l'automne
- du devis de la société GOUGEON pour un contrat d'entretien et de vérification de l'installation de la cloche à l'église pour un montant annuel de 170 € HT. Cette révision sera demandée pour le 25 août
- de la faible participation à la réunion publique présentant le projet de travaux de sécurisation du bourg et des hameaux. Les travaux vont débuter en juillet et devraient être terminés à la fin de l'année
- de la demande de location de la salle des fêtes le 14 juillet 2023
- des risques associés au tir du feu d'artifice par rapport à la sécheresse.

► RÉUNION DU 21 SEPTEMBRE 2022

Modification des horaires de l'éclairage public

Considérant la volonté de la municipalité d'initier des actions en faveur de la maîtrise des consommations d'énergie, de préserver l'environnement et de lutter contre les nuisances lumineuses, le Conseil Municipal décide que l'éclairage public sera interrompu la nuit de 21 heures 30 à 6 heures 30 sur l'ensemble de la Commune. Il charge le syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire de régler les horloges astronomiques, le plus tôt possible.

Désignation d'un correspondant « incendie et secours »

Le Conseil Municipal désigne M. ROY Jean-Jacques « correspondant incendie et secours » comme l'interlocuteur privilégié du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS),

Demande du Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable pour l'utilisation d'une page du site web de la commune pour la publicité de ses actes réglementaires

Afin de pouvoir se conformer à la réglementation relative à la publicité des actes (délibérations, procès-verbaux), et ne disposant pas de site internet, le syndicat d'adduction d'eau potable, dont le siège social est à la Mairie de Maillé, demande à disposer d'une page sur le site internet de la Commune.

Le Conseil Municipal accepte cette demande et fixe à 30 € euros annuels ce service rendu par la commune au syndicat.

Relance du projet de commerce

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a visité des cafés et épiceries sur différentes communes. Il propose que le dossier de commerce à Maillé soit repris pour définir le lieu, le fonctionnement, le financement. Une réunion du groupe de travail « commerce » sera organisée.

Questions et informations diverses

Le Conseil Municipal est informé :

- du recensement de la population du 19 janvier 2023 au 18 février 2023 ;
- de la demande de la Commune de Pussigny de quitter le syndicat scolaire ;
- de la pose d'une prise électrique et d'un disjoncteur à l'église pour un montant de 420 € ;
- de la démission des membres du bureau de l'association de parents d'élèves et de la recherche de nouveaux membres ;
- de la révision des différentes conventions avec l'association « Pour le Souvenir de Maillé », à prévoir courant octobre ;
- des problèmes d'évacuation des eaux pluviales, rue du Sémaphore, devant les deux maisons individuelles neuves. La pose de bordures de trottoir est envisagée.

Le Conseil Municipal a décidé de ne plus faire de distribution de gâteaux pour les personnes non inscrites au repas du 11 novembre et de remplacer les boîtes de gâteaux et les chocolats par un coffret gourmand.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Des porte-drapeaux de tout âge, quelques habitants avec peu d'enfants de Maillé se sont rendus à la cérémonie pour rendre hommage aux anciens combattants de la première Guerre Mondiale.

M. le Maire, Jean-Jacques Roy, a lu le message de Madame Geneviève Darrieussecq, Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants.

Le message des anciens combattants a été lu par une jeune fille de Maillé. La lecture des noms de chacun des disparus, moment solennel, a été suivie par une minute de silence.

L'assemblée a entonné la Marseillaise.

La cérémonie s'est terminée par la photo et le vin d'honneur partagé à la Mairie.

Cette journée a été également marquée par le traditionnel repas du 11 Novembre offert par la municipalité aux personnes de 68 ans et plus avec nos 59 convives où nous avons passé un agréable après-midi.



LA SAINTE-BARBE À MAILLÉ



Samedi 3 décembre 2022, les sapeurs-pompiers de Sainte-Maure-de-Touraine ont célébré la Sainte-Barbe à Maillé avec remise de médailles suivie par le vin d'honneur offert par la municipalité.



Le Syndicat Intercommunal des Écoles Primaires du Val de Vienne (S.I.E.P.V.V.) est régi par 5 communes membres (Maillé, Pussigny, Ports-sur-Vienne, Marcilly-sur-Vienne et Nouâtre). Il a en charge par délégation, la gestion des temps périscolaires ainsi que l'appui à l'éducation et à l'enseignement des enfants en apportant les ressources humaines et matérielles.

La rentrée 2022 a rassemblé 167 élèves, répartis sur les 3 écoles du RPI. Bien que l'ensemble des accompagnateurs et enseignantes restent mobilisés autour de la gestion de la COVID-19 et l'application des gestes barrières, cette rentrée s'est faite avec plus de légèreté pour les élèves qui subissent moins de contraintes sanitaires. Les enfants profitent à nouveau de la pratique sportive au gymnase. Le syndicat poursuit le financement de l'intervenant théâtre, M. HURELLE Christophe de la compagnie du Halo qui intervient depuis la grande section de maternelle jusqu'au CM2 en concertation avec les enseignantes dans une démarche pédagogique commune.

Les membres du bureau tendent à l'amélioration des services périscolaires en développant une coordination sur le territoire (actualisation du plan de maîtrise sanitaire sur les restaurations scolaires, plan de sobriété énergétique sur les écoles, poursuite de la maintenance du matériel informatique et d'outils numériques, développement d'outils de gestion du personnel, remise en place d'un planning d'activités sur l'Accueil et Loisirs, coordination avec le Trésor public concernant la facturation, mutualisation des moyens et harmonisation des pratiques avec la C.C.T.V.V...).

Syndicat Intercommunal des Écoles Primaires du Val de Vienne

Vous pouvez retrouver toutes les informations relatives au syndicat sur le site (menus des restaurations scolaires, planning des activités de l'accueil et Loisirs, comptes rendus des conseils, informations diverses...)

www.siepvv37.com

SIEPVV

Syndicat Intercommunal des Ecoles Primaires du Val de Vienne

2, rue du 25 Août - 37800 MAILLÉ

02.47.43.13.39

siepvv37@siepvv37.com

MEMBRES DU BUREAU - SIEPVV

| | |
|----------------------|--|
| M. DEFOER Sébastien | Président |
| M. DUBOIS Christophe | Vice-président, chargé de la gestion du personnel |
| M. AUBERTOT Cédric | Vice-président, chargé du Numérique et de la Communication |
| M. POUJAUD Daniel | Vice-président |
| M. DUBOIS Alain | Vice-président |

NICOLAS SAUVAGEON
plomberie-sanitaire-chauffage-ramonage

chaudière granulés bois
fioul gaz condensation
poêle granulés bois

02 47 65 06 01

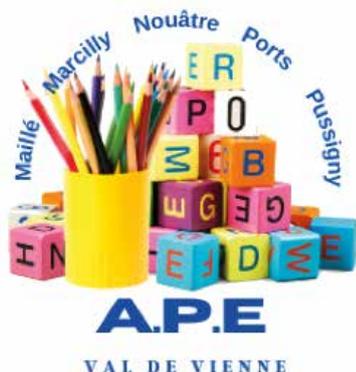
sauvageon.nicolas@wanadoo.fr

imprimerie
Berton

Z.I. Saint Lazare 37220 L'ILE-BOUCHARD

Tél. 02 47 58 50 18 - Fax 09 70 63 09 51

imprimerie.berton@wanadoo.fr



L'APE est une ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES des 3 écoles (Maillé, Marcilly-Sur-Vienne et Nouâtre) du RPI (Maillé, Marcilly-Sur-Vienne, Nouâtre, Ports-Sur-Vienne et Pussigny).

Elle a pour objectif de soutenir financièrement les projets et activités pédagogiques des écoles (sorties, matériel...). Elle propose aussi des animations et des ventes diverses.

BILAN DES ACTIONS DE L'ANNÉE pour l'année scolaire 2021/2022 :

Nous avons débuté nos actions avec un partenariat avec la Menuiserie de la Manse au travers d'une vente de jouets, loisirs créatifs pour Noël.

D'autres actions ont été proposées par la suite : distribution de chocolats pour Noël et Pâques, vente de fromages, un trail et une vente de saucissons pour accompagner l'arrivée des beaux jours.

Le loto et le carnaval ont été annulés en raison de la crise sanitaire.

L'année scolaire s'est achevée en juin par la fête des écoles sur le site de Nouâtre : chants, danses et kermesse étaient au programme.

Les enfants ont pu profiter de nombreuses activités lors de cette fête : quads, tracteurs à pédales, animation de magie, maquillage, sculpture sur ballons, structures gonflables, jeux en bois, promenade à poneys, pêche à la ligne...

Un nouveau bureau a été élu en octobre 2022 dont voici la composition :

- Frédéric Morisseau (président)
- Syndelle Foulon (vice-présidente)
- Barbara Pierre (trésorière)
- Sabina Kochman (trésorière adjointe)
- Charline Rabusseau (secrétaire)
- Nadège Falibaron (secrétaire adjointe)

N'hésitez pas à prendre contact avec l'un des membres du bureau pour venir nous rejoindre ou pour venir nous aider lors des différentes manifestations.

Contact :

Frédéric Morisseau : 06.71.34.80.70

ape37800@gmail.com



Nouâtre-Marcilly-Maillé

Nous vous souhaitons à toutes et tous nos meilleurs vœux pour 2023 !

37 Place du Maréchal Lectere
37800 Sainte Maure de Touraine
02 47 65 63 72

PRO & Cie

www.procie-ste-maure-touraine.com

Antennes - S.A.V
Image - Son - Multimédia
Electroménager

SARL B. MAURICE
sarlb.maurice@orange.fr

Électricité - Plomberie - Chauffage
Solaire - Géothermie
Climatisation
Pompe à chaleur
Entretien chauffages
Cuisines - Salle de bains

ÇA NET ' TOIT

NETTOYAGE / DÉMOUSSAGE
TOITURES - PIGNONS - FAÇADES

Entretiens ESPACES VERTS Elagage
Multiservices à la Demande

Stéphane LORENZI 02 47 65 23 05
37800 POUZAY 06 72 01 96 85
N° Siret 820145308 00012 lorenzis@wanadoo.fr

Collège Patrick BAUDRY

Madame Sabine SOULIÉ est la principale du collège Patrick BAUDRY, situé sur la commune de Nouâtre. Ce collège accueille, depuis le 1er septembre 2022, 134 élèves répartis dans huit classes dont les effectifs sont en moyenne de 20 élèves. Les conditions de travail et l'accompagnement des élèves par les professeurs en sont facilités.

Les enseignants du collège, très investis et dynamiques, proposent aux élèves des activités pédagogiques leur permettant d'approfondir leurs connaissances, de s'ouvrir culturellement et de consolider leurs compétences.

Les différentes activités proposées s'inscrivent dans les parcours éducatifs :

Le parcours éducatif artistique et culturel : des sorties pédagogiques au Grand Pressigny, à Chambord, des accueils d'artistes, d'auteurs... Une programmation de projections cinématographiques en partenariat avec l'association Ensemble au cinéma de Nouâtre, soutenue par l'association Ciné Off, est proposée. Des sites d'envergures nationales seront visités et des artistes invités au collège.

Le parcours citoyen : les élèves s'impliquent dans le cadre du Conseil de Vie Collégienne. Les parents sont invités à participer au Comité d'Education à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement pour réfléchir sur le vivre ensemble, sur le développement durable ... Le travail mémoriel est aussi approfondi dans le cadre de la visite de la Maison du Souvenir de Maillé et du Centre Régional Résistance et Liberté de Thouars.

Le parcours santé : des organismes partenaires proposent des actions de prévention des addictions, de l'usage des réseaux et du comportement sur la route...

Le parcours avenir : est un parcours dédié à la réflexion sur les choix d'orientation des élèves. Une visite d'entreprise est prévue pour chacun des niveaux des élèves. Ceux de 5^{ème}, par exemple, iront à Contres visiter l'atelier Saint Michel ce

qui permettra d'étudier la filière agro-alimentaire locale.

Cette année est proposé, préférentiellement, aux élèves en classe de 3^{ème}, un voyage pédagogique de trois jours à Paris qui permet une très belle ouverture culturelle et citoyenne.

La communauté éducative est attachée à la réussite des élèves : les enseignants leur proposent de l'accompagnement personnalisé et les encouragent à participer au dispositif Devoirs faits. Ils organisent en collaboration avec les professeurs des classes de CM des journées d'intégration des futurs élèves de 6^{ème} au collège. Des ateliers sont animés sur la pause méridienne par le personnel du collège : la chorale, le club lecture, le club anglais mais aussi un atelier de musique actuelle et de jeux de société en partenariat avec la Communauté de Communes Touraine Val de Vienne.

L'offre de formation s'est diversifiée depuis 2021 par la mise en place de l'option Activité Physique de Pleine Nature pour les élèves de 6^{ème} et cette année l'ouverture d'une classe sécurité-défense-citoyenneté, à destination des élèves de 4^e, en partenariat avec la 14^e Base de Soutien du Matériel de Nouâtre.

Frédye Couture

RETOUCHES DE VÊTEMENTS
FABRICATION DE VÊTEMENTS SUR MESURE
OURLETS DE PANTALONS
VOILAGES - DOUBLE-RIDEAUX SUR MESURE

OUVERT
les mardis et jeudis
de 14 h à 18 h
pour les autres jours
me contacter

N° 1 Les Doucets - 37800 MAILLÉ
02.47.65.32.20 - 06.25.93.47.13

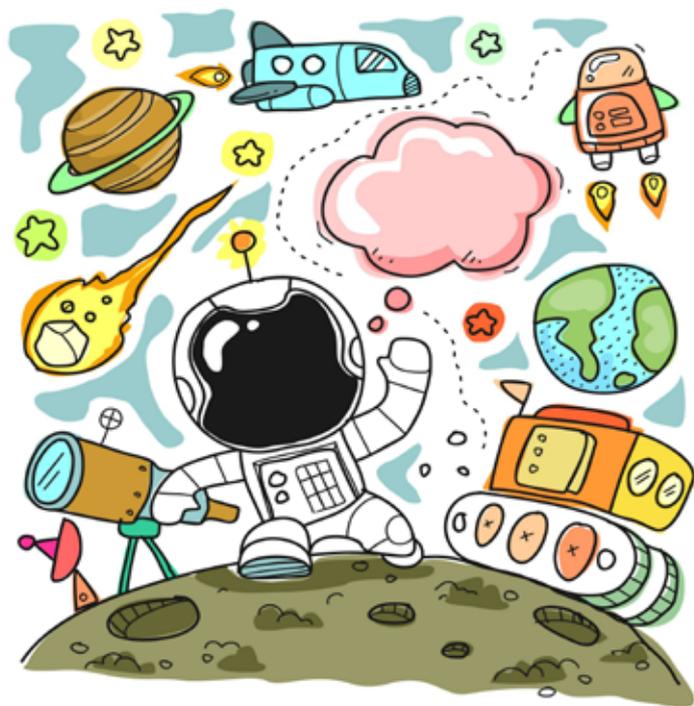
DÉPÔT CHEZ CLAIRE - ÉPICERIE NOUÂTRE
 ET BH CHAUSSURES SAINTE-MAURE-DE-TOURAINES

À L'ASSAUT DES BOUCHONS !

Débouchage de canalisations
 Passage de caméra
 Service d'urgence
 Hydrocurage « Éco-l'eau »
 Assainissement
 Procédé « Green Fosse »

1b rue Pierre Cantault 37800 NOUÂTRE - 02 47 65 20 46 - accueil.assainissement@protec-centre.fr

Le mot de l'école de Maillé



Le projet de l'année sera axé sur l'astronomie et le vivre ensemble.

Durant la semaine du 12 au 16 juin 2023, un animateur de l'observatoire de Tauxigny viendra à l'école faire des activités avec les élèves autour de l'astronomie. Le voyage scolaire aura lieu au Planétarium de Poitiers le 20 juin 2023.

Concernant le « vivre ensemble », nous proposerons à d'autres écoles du secteur, une rencontre sportive autour de jeux collectifs au gymnase de Nouâtre en février, si le protocole sanitaire le permet.

Nous participerons également à une opération « nettoisons la nature » à Maillé en mai-juin. Les parents qui le souhaitent seront les bienvenus.

Des intervenants extérieurs nous aident à la réalisation de ces projets et participent aux activités éducatives :

- Grâce à l'intervention de Madame N'GUBA et des bénévoles, les élèves empruntent deux livres par mois à la bibliothèque municipale de Maillé, le jeudi après-midi.

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal de Maillé-Nouâtre-Marcilly-Ports-Pussigny, accueille cette année 166 élèves.

Voici les enseignants et les effectifs par classe pour l'année scolaire 2022-2023

ÉCOLE MATERNELLE DE NOUÂTRE

Cycle 1 → 61 élèves + 3 en janvier

- Emilie DYS → 21 TPS-PS
ATSEM : Florence RAIFFE
- Magalie OBLIGIS (directrice)
→ 24 MS + 1GS
ATSEM : Céline MARQUET
- Stéphanie DUBOIS → 15 GS
ATSEM : Christine MAUCLERC
- Alan CORNU → ZIL

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE MAILLÉ

Cycle 2 → 46 élèves

- Karine HÄMMERLÉ (directrice) → 21 CP
- Céline ARNAULT → 25 CE1

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE MARCILLY-SUR-VIENNE

Cycle 2 & 3 → 59 élèves

- Sophie PERRIN (directrice) → 16 CE2
- Erika SOUBISE → 24 CM1
- Sandrine DOURY → 19 CM2

L'objectif, ici, est de renforcer la lecture plaisir et de découvrir de nouveaux livres.

- Feno RANDRIAMAMONJY intervient en musique le mardi après-midi. En étroite collaboration avec les enseignantes, il fait découvrir aux élèves des instruments, de nouvelles chansons et leur fait analyser des œuvres musicales.
- Christophe HURELLE accueille les CP et les CE1 en théâtre, un jeudi matin sur deux. Lors d'une séance, les élèves font des exercices d'échauffement, d'expression corporelle et de mimes. Ils travaillent ensuite sur des improvisations, puis des textes étudiés en classe. Vient ensuite la création d'une forme théâtrale avec un travail sur le thème de l'année : Vivre ensemble, ici et ailleurs.

Ce projet se terminera par la mise en scène d'un spectacle présenté aux parents et aux autres élèves du RPI le 23 mai 2023.

L'équipe enseignante

Les enseignantes de l'école de Maillé font classe le lundi, mardi, jeudi et vendredi

- de 9h00 à 12h20
(ouverture du portail à 8h50)
- de 13h55 à 16h35
(ouverture du portail à 13h45)

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?



LES PERMANENCES PHYSIQUES

| | |
|--|---|
| Assurance retraite | 1 ^{er} et 3 ^e mardi du mois sur rendez-vous au 39 60 |
| CARSAT Sociale Assistant(e) social(e) | 1 ^{er} et 3 ^e lundi du mois sur rendez-vous |
| CICAS | 1 ^{er} et 3 ^e mercredi du mois sur rendez-vous au 0 820 20 01 89 |
| Conciliateur | mardi sur rendez-vous au 06.07.08.02.07 |
| FLES | jeudi sur rendez-vous au 02.47.93.28.48 |
| Mission Locale | jeudi sur rendez-vous au 02.47.93.30.40 |
| Psychologue | uniquement sur rendez-vous au 06.24.91.13.54 |
| SOLIHA | 1 ^{er} lundi du mois de 14h30 à 16h30 3 ^e mardi du mois de 9h30 à 11h30 sur rendez-vous au 07.55.59.31.65 |

LES PERMANENCES VISIO

| | |
|---------------|--|
| CAF | vendredi de 9h30 à 12h00 sur rendez-vous jeudi de 14h00 à 16h00 sur rendez-vous |
| CPAM | lundi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00 sur rendez-vous |
| Impôts | à la demande sur rendez-vous |
| Point Justice | 4 ^e mardi de 9h00 à 12h00, sur rendez-vous |

*Pour prendre rendez-vous
adressez-vous à l'agent d'accueil France Services*

Les Passerelles

77, Avenue du Général-de-Gaulle
37800 SAINTE-MAURE-DE-TOURAIN

02.47.65.67.50

franceservices@relaisemploimt.fr

DU LUNDI AU VENDREDI
de 9 h 00 à 12 h 00 sans rendez-vous
de 14 h 00 à 17 h 00 sur rendez-vous

Le Relais Emploi de Sainte Maure de Touraine (RESMT) s'adresse à toutes personnes de la commune, les demandeurs d'emploi, les salariés en poste s'interrogeant sur leur emploi et tout citoyen ayant besoin d'un contact avec les administrations. Il répond aux besoins des particuliers mais aussi des entreprises, associations, collectivités dans le domaine de l'emploi.

C'est une Passerelle pour trois missions :

- Insertion par l'Activité économique : mise à disposition de personnel chez des particuliers, entreprises et collectivités locales, fonctionnement type intérim solidaire
- Service Emploi de Proximité : accompagnement des demandeurs d'emploi, salariés et employeurs dans leurs projets de recrutement
- France Services : accueil, information et accompagnement sur les démarches administratives du quotidien, orientation vers l'un de nos partenaires et leurs permanences (CAF, CARSAT, CPAM, SOLIHA, impôts, justice, Pôle Emploi...)

Dans ses locaux, le RESMT favorise l'accès au numérique à travers un espace de formation de 12 postes et un Espace Public Numérique de 3 postes en libre accès tous les matins entre 9 h et 12 h.

Retrouvez toutes les informations et les actualités sur sa page Facebook Relais Emploi Sainte-Maure-de-Touraine et sur son site Internet www.relaisemploimt.fr

Horaires :

Du lundi au vendredi
de 9 h 00 à 12 h 00 sans rendez-vous
de 14 h 00 à 17 h 00 sur rendez-vous

Contact :

Tel : 02.47.65.67.50

accueil@relaisemploimt.fr

Bureaux : Les Passerelles
77, Avenue du Général De Gaulle
37800 Sainte-Maure-de-Touraine



Le Syndicat de la Manse Etendu est administrativement devenu le Syndicat de Rivières Val de Vienne (SRVV). Pourquoi cette modification ? Il était temps d'être mieux identifié par tout un chacun, notamment sur la partie Sud de notre territoire. Dans les faits, rien ne changera. Les trois techniciens dérouleront toujours en priorité les programmes d'actions pluriannuels et multithématiques de restauration des cours d'eau dont ils ont la responsabilité, et ceci avec les acteurs du territoire. Les agents et élus du Syndicat feront leur possible pour accompagner tout projet favorisant la préservation de la ressource en eau et des habitats que les milieux humides abritent. En effet, l'année 2022 est une des années les plus sèches jamais enregistrée : plus de 25 % des linéaires de cours d'eau étaient à sec sur notre territoire.

Les principaux travaux menés par le SRVV en 2022 se sont déroulés sur la commune d'Orches dans la Vienne aux sources du Mâble. Notre bulletin, distribué par les communes, illustre bien ces travaux. Le site de Champigny-sur-Veude en amont du plan d'eau communal, toujours sur le Mâble, a été décalé en 2023 faute d'autorisation administrative dans les temps.

En 2023, d'autres actions seront menées dans le lit de nos ruisseaux pour retrouver des berges moins abruptes et davantage végétalisées. Des pierres seront également positionnées à certains endroits pour redonner aux ruisseaux ce que l'Homme s'est accaparé (précédents curages). Sur les bassins versants, plusieurs zones humides seront restaurées, à l'instar des projets communaux de Panzoult et Courcoué.

Enfin, prenons soin de nos nappes phréatiques toute l'année car les rivières coulent uniquement lorsque les eaux souterraines sont abondantes, et l'été 2022 nous a montré qu'il faut agir, agir vite et intelligemment pour que la Nature et l'Homme poursuivent leur symbiose historique.

Contact Bureau : 02 47 40 94 30
manse.secretariat@orange.fr
<https://www.rivieresvaldevienne.fr>

**A partir du
2 janvier 2023**

on trie TOUS

les emballages !

NOUVEAUTÉ

Dans toutes les communes du territoire du SMICTOM, les habitants pourront déposer **tous les emballages (hors verre) dans les bacs ou les sacs jaunes**. Tous les emballages en plastique seront maintenant triés pour être valorisés.

**À PARTIR DE 2023,
TOUS LES EMBALLAGES
SE TRIERONT :**

➔ **Soit dans le sac jaune pour tous les foyers étant doté d'un bac gris individuel.**

➔ **Soit en vrac dans le bac jaune pour les foyers en point de regroupement.** La mairie ne distribuera plus de sacs jaunes pour ces foyers mais ils recevront, dans leur boîte aux lettres, un sac de précollecte permettant de stocker les emballages avant de les déposer en vrac dans le bac jaune.

➔ Les sacs d'ordures ménagères résiduelles seront toujours à déposer, dans un sac résistant et fermé, dans le bac gris.

NOUS SOMMES TOUS ACTEURS DU RECYCLAGE !

ENGAGEONS-NOUS EN TRIANT PLUS !

En fin d'année, le SMICTOM lancera une grande campagne de communication où vous trouverez toutes les nouvelles consignes de tri.

www.smictom.com

0 800 196 595 Service & appel gratuits



BRUNET LUDOVIC

Maçonnerie traditionnelle

06 73 52 10 40

ludovic.brunet89@gmail.com

3 route de peuil 37800 Marcilly sur vienne



LE SIEIL

L'énergie à votre service



Les activités du Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL) sont en **constante évolution** afin de servir et accompagner au mieux les collectivités d'Indre-et-Loire dans la gestion de leurs **réseaux d'électricité, de gaz et d'éclairage public**. Le SIEIL exerce en parallèle la mission de **contrôle de concession** pour le compte des communes.



Actuellement, le SIEIL compte **15 500 km** de réseaux électriques, **50 000** points lumineux et **22 500** points de livraison de gaz desservant **70 000** logements en Indre-et-Loire (excepté Tours). Le SIEIL permet également aux communes de gérer leur territoire via un **outil cartographique commun**. (www.sieil37.fr).



Le SIEIL accompagne les collectivités dans leur **transition énergétique** via la SEM **EneR CENTRE-VAL DE LOIRE**. Son but est de développer les énergies renouvelables dans la Région, à travers des **projets de méthanisation, de photovoltaïque, d'éolien et d'hydroélectricité**, portés par les syndicats d'énergies de ces territoires. (www.enervl.fr).



Il propose également un **groupement d'achat d'énergies** qui regroupe déjà **582 membres publics** sur les départements de l'Indre, de l'Indre-et-Loire et de l'Eure-et-Loir pour **acheter mieux et à prix maîtrisés**. Pour compléter cette démarche, un comparateur d'offres d'énergies est disponible sur le site du médiateur d'énergie. (www.energie-mediateur.fr).



Le SIEIL a achevé le déploiement des **bornes de recharges pour véhicules électriques et hybrides**. Avec **600** points de charge, l'ensemble du département est désormais couvert. Les usagers peuvent utiliser les bornes **avec ou sans abonnement**. Désormais cette activité est regroupée au sein de **Modulo (MObilité DURable LOcale)**, une société publique locale créée en partenariat avec le Syndicat d'énergie du Loir et Cher et de la Marne. (www.modulo-energies.fr).

Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire

12-14, rue Blaise Pascal
BP 51314 Tours cedex 1
Téléphone : 02 47 31 68 68
Courriel : sieil@sieil37.fr
Site internet : www.sieil37.fr
Suivez-nous sur Twitter : @sieil37

« L'énergie à votre service »



15 500 Km
DE RÉSEAU
ÉLECTRIQUE



70 000
LOGEMENTS
RACCORDÉS
AU GAZ



50 000
POINTS
LUMINEUX



8 000 Km
DE VOIRIES
NUMÉRISÉES



Vos adresses incontournables

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Ouverture : lundi, jeudi et 1 samedi sur 2 :
de 10h à 12h et mardi et vendredi de 14h à 17h30
Fermé le mercredi

Secrétaire : Sandrine BARREAU

☎ 02 47 65 24 71

secretariat@maille.fr - www.maille.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 14h00 à 15h30, le samedi de 9h00 à 11h30

Levée du courrier : du lundi au vendredi à 14h30
le samedi de 9h00

Agent d'accueil : Valérie CARRÉ ☎ 02 47 65 24 70
apc@maille.fr

MAISON DU SOUVENIR

Ouverture : du lundi au samedi de 10h30 à 13h00
& 14h00 à 18h00 et le dimanche 14h00 à 18h00
Le weekend, fermée du 01/12 au 31/03/2023

☎ 02 47 65 24 89

www.maisondusouvenir.fr
maison-du-souvenir@maille.fr

BIBLIOTHÈQUE MAILLÉ À LIVRE OUVERT

Ouverture : vendredi de 16h00 à 18h00
samedi de 10h00 à 12h00

☎ 02 47 65 37 56

bibliotheque@maille.fr

DIRECTRICES DES ÉCOLES

DE MAILLÉ : Karine HAMMERLE

☎ 02 47 65 30 38

DE NOUÂTRE : Magalie OBLIGIS

☎ 02 47 65 27 91

DE MARCILLY : Sophie PERRIN

☎ 02 47 65 32 75

CANTINE DE L'ÉCOLE DE MAILLÉ

☎ 02 47 65 34 50

COLLÈGE DE NOUÂTRE

Principale : Madame Sabine SOULIÉ

☎ 02 47 65 20 42

clg-patrick-baudry-nouatre.tice.ac-orleans-tours.fr

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ÉCOLES PRIMAIRES DU VAL DE VIENNE (SIEPVV)

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

2, rue du 25 août - 37800 MAILLÉ

☎ 02 47 43 13 39

www.siepvv37.com
siepvv37@siepvv37.com

CENTRE DE LOISIRS ALSH DE NOUÂTRE

☎ 07 87 57 54 99

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TOURAIN VAL DE VIENNE

14, route de Chinon - 37220 PANZOULT

contact@cc-tvv.fr

☎ 02 47 97 03 26

www.cc-tvv.fr

DÉCHÈTERIE NOYANT-DE-TOURAINÉ

Ouverture : lundi-mercredi-jeudi-vendredi
de 13h30 à 18h30, le samedi de 9h00 à 12h00
et de 13h30 à 18h30 - Fermée le mardi

www.smictom.com

☎ 02 47 65 88 27

DÉCHÈTERIE DE PORTS-SUR-VIENNE

Ouverture : lundi de 8h00 à 12h00
Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30
Samedi de 9h00 à 12h00

www.smictom.com

☎ 02 47 65 01 06

GARE SNCF DE :

TOURS (serveur vocal)

☎ 36 35

PHARMACIE DE NOUÂTRE

Ouverture : de 9h00 à 12h30
et de 14h00 à 19h00

Samedi de 9h00 à 12h00

Madame MILLET

☎ 02 47 65 20 28

CABINET MEDICAL DE NOUÂTRE

Rue Guy de Nevers

☎ 02 47 56 03 58

CABINET INFIRMIER DE NOUÂTRE

Rue Guy de Nevers

☎ 02 47 65 22 50

GENDARMERIE DE RICHELIEU

☎ 02 47 93 63 20

SERVICES PRÉFECTORAUX

☎ 02 47 64 37 37

www.indre-et-loire.gouv.fr

ASSOCIATION DE SERVICES ET DE SOINS À DOMICILE (ASSAD)

43, place du Maréchal Leclerc - SAINTE-MAURE

Madame RABATE

☎ 02 47 65 61 89

AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL (ADMR)

Permanence Saint-Epain Mardi et jeudi
de 9h00 à 12h00

Contact du secteur MOUSSIER Alan ☎ 06 74 96 13 99

HÔPITAL DE SAINTE-MAURE-DE-TOURAINÉ

REPAS À DOMICILE

☎ 02 47 72 32 32

PAROISSE TOURAINÉ VAL DE VIENNE

Père Philippe MAROT

☎ 02 47 58 51 03

ASSISTANTE SOCIALE

Sur rendez-vous

☎ 02 47 65 42 25

CROIX ROUGE À SAINTE-MAURE-DE-TOURAINÉ

Rue du 8 Mai

☎ 02 47 65 47 19

DIRECTION DES FINANCES PUBLIQUES

CS 60161 Boulevard Paul-Louis-Courier
37501 CHINON Cedex

☎ 02 47 93 55 55

Accueil tous les matins de 9h00 à 12h00

les après-midis sur rendez-vous de 13h30 à 16h00

www.impots.gouv.fr

SOGEA

☎ 02 47 48 27 52

URGENCES 24h/24 7j/7

☎ 06 29 51 64 91

SMICTOM À CHINON

☎ 02 47 93 22 05

www.smictom.com

RELAIS EMPLOI / FRANCE SERVICES

« Les Passerelles » SAINTE-MAURE-DE-TOURAINÉ

msap@relaisemploismt.fr

www.cohesion-territoires.gouv.fr/france-services

Intermarché

CENTRE COMMERCIAL LES MARCHAUX
SAINTE-MAURE DE TOURAINE



BOUCHERIE
02 18 24 11 90



**TRAITEUR
CHARCUTERIE**
02 18 24 11 89



POISSONNERIE
02 18 24 11 91

REMORQUES RÉFRIGÉRÉES
(nouveau modèle)

leDRIVE
Intermarché



facebook.com/IntermarcheSteMaureDeTouraine/

pdv09441@mousquetaires.com

02 47 65 67 81

**EN VRAI,
PLUS ON SE PARLE,
MIEUX ON SE COMPREND.**



groupama.fr

**Demandez votre devis personnalisé et GRATUIT
dans votre caisse locale de Sainte Maure :**

VOTRE AGENCE :

57 avenue du Général de
Gaulle - 37800

**SAINTE MAURE DE
TOURAINE**

02 47 65 18 14

VOS CONSEILLERS :

Julie PROUST :
06 33 13 57 47

Tony CHOPIN :
06 78 90 78 94
Spécialiste des professionnels

Franck CHEVRIER :
06 76 36 80 70
Spécialiste des agriculteurs

GROUPAMA PARIS VAL DE LOIRE - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles Paris Val de Loire - Siège social : 1 bis avenue du Docteur Tenine - CS 90064 - 92184 Antony cedex - 382 285 260 RCS Nanterre - Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution située 4 place de Budapest - 75009 Paris. www.groupama.fr. Document et visuels non contractuels - Crédit photo : Aurélien Chauvaud - Création : Agence Marcel / Communication commerciale Groupama Paris Val de Loire - Ne pas jeter sur la voie publique - 12/2020



Groupama
PARIS VAL DE LOIRE

SUPER U

L'Ile Bouchard

U traiteur

*Une équipe à votre service pour vos repas de fêtes
au **02 47 58 73 64***

SOGEA
NORD-OUEST TP

PROXIMITE ET REACTIVITE AU SERVICE DE L'EAU

Canalisations et Ouvrages Eau Potable et Assainissement

Prestations et Services aux Clients Publics et Privés

7 et 9 Rue Louis Pasteur - 37550 SAINT AVERTIN - 02.47.48.01.48